



COLLOQUE DE L'APMF Paris, le 7 décembre 2018

30 ANS... Quelle médiation familiale pour demain ?

PROGRAMME :

Ouverture

Audrey RINGOT, présidente de l'APMF, **Marie-Luce NICHOLSON**, administratrice

Le partenariat de l'APMF et de l'IFOMENE

Stephen BENSIMON, directeur d'IFOMENE

Les influences réciproques entre sociologie clinique et médiation familiale

Vincent DE GAULEJAC, sociologue clinicien, professeur émérite de sociologie à l'UFR de Sciences Sociales de l'Université Paris – Diderot

Christine DE GAULEJAC, médiatrice familiale, présidente de l'APME.

Modérateur : Frédéric PENANT, médiateur familial

"De l'éthique comme pratique...à risques" : l'état des lieux d'un chantier

Marie-Dominique WILPERT, psychosociologue clinicienne, chercheuse en pratiques sociales et éducatives

Discutant : Dominique LEFEUVRE, médiateur familial

Modérateur : Muriel PICARD-BACHELLERIE, médiatrice familiale

Ce que nos trajectoires disent de nos pratiques, nos modèles, nos concepts : témoignages

Damien d'URSEL, médiateur familial et avocat

Isabelle JUES, médiatrice familiale

Modérateur : Muriel GEOFFRAY, médiatrice familiale

Table ronde sur la reconnaissance du médiateur familial

Nicolas AMADIO, sociologue, Maître de Conférences en sciences sociales, Université de Strasbourg, Laboratoire DyName CNRS

Sophie DIVAY, sociologue, Maîtresse de conférences, UFR Sciences Economiques et Sociales", Université de Reims, Centre d'études et de recherches sur les emplois et sur les professionnalisations (Cérep)

Claude DUVERNOY, Bâtonnier et médiateur, président de la FFCM

Véronique DAGNEAUX, médiatrice familiale

Modérateur : Marianne SOUQUET, médiatrice familiale

Perspectives pour la médiation familiale : spécificités et ouverture

Jacques FAGET, sociologue, médiateur, Professeur de recherche émérite au CNRS, Centre Emile Durkheim

Audrey RINGOT, médiatrice familiale, présidente de l'APMF

Modérateur : Sébastien CUINET, médiateur familial

Un hommage à Stéphane DITCHEV, et également des surprises et des graines à semer ...



30 ans ! ... Quelle médiation familiale pour demain ?

Depuis son émergence en France, la médiation familiale a connu différentes périodes traversées d'influences, d'affirmations et de tensions. A la période militante a succédé la période de l'institutionnalisation marquée par la professionnalisation et le financement public. Puis est venue la période de diversification des statuts d'exercice et des champs d'application de la médiation familiale. L'effervescence conceptuelle a toujours été présente, nous permettant de nous affirmer et de nous faire reconnaître.

Nous traversons actuellement une période charnière avec des tiraillements entre spécialisation et diversification de la médiation. Parmi les médiateurs familiaux et avec les autres professionnels se dessinent de nouvelles perspectives, entre fermeture et ouverture.

Durant toutes ces années, la médiation familiale, notamment par le biais des associations nationales et des médiateurs familiaux avec leurs pratiques diverses, a eu une place importante dans le paysage de la médiation. Elle a été un moteur, particulièrement sur la question des valeurs et de la formation, l'APMF ayant conçu le premier Code de déontologie de la médiation familiale et la première Charte européenne de formation.

En même temps, le besoin de reconnaissance a traversé toutes ces périodes, avec son cortège de craintes. Les peurs et le besoin d'être différents et solidaires ont constitué un moteur pour se confronter aux obstacles et les traverser à notre manière.

Nous identifions davantage nos courants de pensées, nous affirmons mieux notre diversité, tout en continuant à nous interroger sur la spécificité de la médiation familiale.

Plus récemment s'ouvrent différents espaces où se réfléchit la médiation dans son ensemble et auxquels l'APMF participe. Le Code Européen des médiateurs, les forum ouverts de la médiation familiale et de la médiation généraliste, les listes de médiateurs auprès des Cours d'appel, « Médiation 21 » et les « États Généraux de la Médiation » illustrent la nécessité de prendre en compte les dimensions politique et économique de la médiation familiale pour demain.

C'est pourquoi, à l'occasion de ses 30 ans, l'APMF propose un temps pour reconsidérer les repères, les valeurs, l'éthique de pratique de la médiation familiale, et réfléchir ensemble comment évoluer, nous ouvrir, tout en conservant nos fondamentaux et nos savoir-faire.

Quel héritage souhaitons-nous transmettre aux médiateurs familiaux ?
Quels chemins choisissons-nous ?
Quelle médiation familiale pour la société de demain ?

Ce colloque, temps festif et réflexif, célèbre l'anniversaire de l'APMF et, à travers elle, l'histoire de la médiation familiale à laquelle elle a participé.
Ensemble, ouvrons la voie aux médiateurs de demain...

Pour ce faire, nous avons demandé à des témoins et des acteurs de la médiation familiale d'accompagner notre réflexion. Et afin de nourrir le colloque de nos réflexions et témoignages à tous, nous vous adresserons un questionnaire pour amorcer la réflexion.